

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 Mars 2017

PARTICIPANTS : Présents : Mme PLAT Marie-France, Maire, Mrs HOMET Thierry, GASNIER Christophe, GUERIN Loïc Adjoint, Mmes CHAUVIN Stéphanie, MARTIN Emilie, QUELIN Nadine, SIMON Michelle, Mrs CHAUVIN Jérôme, COTTEREAU Éric, DUCHENE Dominique, POILVEZ Michel.

Absents : Mr DOINEAU Noël, donné à Thierry HOMET - DABOUIS Marie José

Rubrique à l'ordre du jour

- Compte administratif + Compte Gestion, Commune, Lotissement, Assainissement
- Statuts de la Communauté de Communes
- Planning permanence élections présidentielles
- Questions diverses.

Marie-France PLAT relit la délibération, prise en Février.

Présentation des Comptes administratif + Compte Gestion, Commune, Lotissement, Assainissement

Le conseil valide le vote du budget

Projet de travaux pour 2017 :

- Accessibilité cour de l'école,

Coût pour la mise en conformité devis environ 10000 €.

Devis trop élevé à cause des racines et du goudron. (Thierry voit pour d'autres devis).

- Projet d'abaissement du plafond de la salle du Val de Taude coût :  
16000 € plus l'éclairage 4250 € soit 21000 €.

- Installation d'un lave main salle de la cantine  
Changement de la pompe du lave vaisselle.

- Voir pour l'installation d'une armoire électrique, suite à la demande de futurs commerçants ambulants.

- Proposition d'installation de coussins berlinois et panneaux à cause de la vitesse

Rue de la Forêt 5000 euros

Rue de Varennes 5000 euros

Un lot au budget pourrait être prévu en 2017 : Rue de la Forêt.

- Borne incendie La Petite Corbinière.

Loïc GUERIN intervient suite rendez-vous avec MR CHYRA :

\* problème de pression d'eau pour l'alimentation des bornes incendies

\* sur le budget assainissement, prévoir dé-pollution coût estimé 50000 €.

impossible d'effectuer tous les travaux d'assainissement  
Loïc GUERIN demande au conseil, pour arbitrer.  
Enveloppe globale au compte 2315 : 160000 €.

Validation des statuts de la Communauté de Communes :  
imposé par la loi Notre : 4 compétences obligatoires  
Plus compétences facultatives (ces compétences existent déjà au niveau de la CdC).  
Statuts validés par le conseil

Marie-France PLAT demande de prendre connaissance et position pour un l'implantation d'un élevage de volailles sur la commune de ST DENIS D ANJOU.  
Avis consultatif. Le conseil a pris connaissance du dossier. Une délibération doit être prise Loïc GUERIN et Thierry HOMET s'abstiennent.

Présence de Madame Sylvie TOLMONT le Jeudi 23 mars de 10h à 12h en mairie.

Retour du tonnage des collectes de verres -

Élections : Définir le planning pour les permanences des 23 avril et 7 mai.

Marie-France PLAT remercie la commission patrimoine pour la rédaction des dossiers demandes subventions, concernant l'église.

Loïc GUERIN : Explication sur la réhabilitation des deux bassins :  
Les dossiers sont à disposition.  
Ste Ynovalys a fait des prélèvements et analyses des boues dans la lagune  
Rencontre Mr LATASTE de la Ste SED devis reçu et une personne de la nantaise des eaux  
Embarcation et prélèvement avec une perche sondage toutes les 5 mètres.  
Cartographie des lagunes  
Bathymétrie 3840 € ttc a lancer très rapidement  
Loïc GUERIN souhaite lancer cette partie, le curage peut être fait par quelqu'un d'autres  
Recherche d'agriculteurs (proposition de Jérôme CHAUVIN de contacter des agriculteurs).  
Pour recevoir des boues humides, qui sont dans des tonnes à lisiers.  
Assécher les lagunes et transfert dans les champs  
Lagune faite en 1980 jamais été curée  
40 à 50 hectares d'épandage colza ou des dérobés fin d'été  
épandage en 2018 et dossier à faire faire en 2017.

second devis  
évaluation 40000 € HT cela passe dans le budget assainissement.

proposition de faire un partage de travaux.

Il serait question de conserver les deux bassins avec une carte de pêche, à voir avec Cécilia André technicienne de rivière.

Assainissement Centre Bourg et Rte de Bouessay  
Subvention il faut passer par un plan de zonage coût 50000 €  
On serait subventionné à 40 %  
Faut'il dépenser ou pas c'est une question ??

La Sobolienne la mairie a donné 100 euros en 2016, doit on redonner en 2017  
Eric COTTEREAU s'en occupe.

Subventions pour les associations une baisse pour chacune à définir  
1500 euros pour l'école.

Ecole :  
La rentrée prochaine aucune fermeture 49 enfants.

Fin du conseil a 22H50 - prochain conseil 7 avril 2017.